Bac -3 , Bac +3 : le temps long pour se donner des ambitions

Les élèves arrivent souvent jeunes en seconde. Ils doivent envisager leur poursuite d'études après le bac.

Lycée professionnel : les BTS, une des poursuites d'études envisageables avec un bac pro.

- Poursuivre ses études permet une meilleure insertion dans le monde du travail
- De plus en plus de bacheliers pro s'orientent vers le BTS ; certains poursuivent après (licence pro essentiellement)
- Sur le bassin : plus de 15 BTS : les élèves ont du choix.

Lycée général et technologique : se projeter sur sa poursuite d'études

- Le but du lycée n'est pas tant l'obtention du bac que l'insertion réussie dans une poursuite d'études. Dès la seconde, notamment en accompagnement personnalisé, les lycéens y sont préparés.
- Les lycées du bassin sont en lien fréquents avec les établissements de formation post baccalauréat : universités, IUT, lycées offrant des classes préparatoires, des BTS…

Outils complémentaires :

- **Site ONISEP** : www.**onisep**.fr
- **Sites des établissements** : www.ac-poitiers.fr/ puis « établissements et formations », lycées publics des Deux Sèvres. Les sites sont accessibles.
- **Vademecum de l'orientation collège** : sur l'intranet académique, rubrique « orientation »
- **Apprentissage en lycée** : http://www.ftlv.ac-poitiers.fr/ (puis rubrique **apprentis**)

Orientation : quelques points à comprendre

en bassin sud Deux-Sèvres

Livret à l'attention des professeurs principaux de 3ème et de 4ème du bassin, pour les aider dans leur dialogue avec les familles.

Lycée Desfontaine	Melle
Lycée Jean Macé	Niort
Lycée Paul Guérin	Niort
Lycée de la Venise Verte	Niort
Lycée du haut val-de Sèvre	Saint-Maixent
Lycée professionnel J-F. Cail	Chef-Boutonne
Lycée professionnel Gaston Barré	Niort
Lycée professionnel TJ Main	Niort
Lycée professionnel Paul Guérin	Niort
SEP – Lycée du haut val de Sèvre	Saint-Maixent
Lycée agricole Jacques Bujault	Melle
Lycée horticole Gaston Chaissac	Niort

Choisir sa formation

Le travail sur l'orientation après la troisième doit commencer bien en amont, dès la quatrième.

Voie professionnelle : un choix qui engage.

- Le diplôme préparé est un bac, en trois ans, comme le bac général ou le bac technologique.
- Choisir le bac professionnel, c'est choisir un enseignement concret et appliqué.
- Le Bac Pro peut se préparer sous statut scolaire, ou par la voie de l'alternance au sein du CFA académique (réseau de lycées publics) ou dans les CFA consulaires. Dans ce cas il est impératif que l'élève trouve une entreprise et obtienne une lettre d'engagement afin de sécuriser son choix. Cela ne dispense pas de demander en parallèle, une orientation sous statut scolaire.
- On se forme à un métier ; il faut prendre le temps de bien y réfléchir, on risque d'y rester longtemps. Il vaut mieux accepter de s'éloigner pour obtenir la formation voulue. Il faut étudier en amont les questions de transport et d'hébergement.
- Le choix doit être réaliste, pour ne pas être sans solution en juillet : il n'y a pas partout autant de places, il faut se renseigner sur les chances qu'un élève a d'obtenir telle ou telle formation.
- Attention à la tentation des CAP : il s'agit de formations essentiellement réservées aux élèves de l'enseignement adapté. **Un élève de 3ème n'a pas vocation à préparer un CAP**.

Voie générale et technologique : du temps pour s'orienter et se former

- Choisir la seconde générale et technologique, c'est se donner du temps pour réfléchir à ses envies et ses capacités.
- C'est accepter de ne pas avoir de métier avant 6 ans.
- l'accompagnement personnalisé, les enseignements d'exploration : c'est 5 heures par semaine pour se construire et explorer.
- L'accès à la première générale ou technologique choisie pourra se faire quel que soit le lycée dans lequel on est, quel que soit les enseignements d'explorations suivis. L'affectation dans une section contingentée se fait par une procédure automatique (pas de lycée privilégié).

L'orientation : une démarche sur plusieurs années, un processus actif.

L'orientation n'est pas un couperet. Un élève peut modifier son orientation, changer d'avis, compléter sa formation… Il doit être actif dans son orientation.

Lycée professionnel : des passerelles, des diplômes

- Les élèves motivés ou qui souhaitent se réorienter peuvent, à la fin de la seconde, changer de formation (passerelles)
  - Soit pour aller vers une formation proche
  - Soit pour aller vers une première technologique.
  - Soit pour changer de modalité de formation (apprentissage)
- Le bac pro se fait maintenant en 3 ans, et pas en 4 comme avant.
- Certains élèves motivés, si leur projet est accepté par l'établissement, peuvent faire un deuxième bac pro après le premier, parfois même en 1 an : ils ont une double formation en 4 ans.

Lycée général et technologique : poursuivre sa démarche d'orientation, une nécessité.

- La seconde permet de préparer le choix de son bac.
- Les lycées du bassin informent totalement leurs élèves sur les formations spécifiques des autres lycées du bassin. Les élèves d'un établissement ne sont pas favorisés par rapport à un autre dans le choix des filières aux places contingentées.
- Il est possible, pour les élèves se rendant compte en début de première qu'ils se sont trompés de voie, de changer de section si le lycée est d'accord avec le projet de l'élève.

L'orientation au lycée veut être souple, adaptée au projet de chaque élève, pourvu que ce projet soit réfléchi et que l'élève soit actif dans sa démarche